



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk, lundi le 8 mai 2023 à 20h00, enregistrée, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Louise Boudreault, Marie-Andrée Leduc, Elaine Juteau et messieurs, Pierre Bérubé et Michel Bisson sont présents;

Absent : monsieur Jacques Proulx (motivée)

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

23-05-70

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire Hugo Desormeaux dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Émile-de-Suffolk ».

23-05-71

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h00.

Adoptée à l'unanimité.

23-05-72

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption des procès-verbaux du 13 mars et 11 avril 2023
8. Correspondances
 - 8.1 Travaux de voirie montée Trudeau
 - 8.2 Résolution 23-04-59 réparation chaussée route 323
 - 8.3 Prolongation du programme TECQ – 31 décembre 2024
9. Voirie
 - 9.1 Rapport du mois d'avril 2023
10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement d'avril 2023
 - 10.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)
11. Sécurité incendie
 - 11.1 Rapport du service Incendie d'avril 2023
12. Loisirs et cultures
 - 12.1 Rapport des Loisirs d'avril 2023
 - 12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA
 - 12.3 Rapport de la bibliothèque d'avril 2023
13. **Affaires financières/Résolutions**
 - 13.1 Liste des comptes à payer du mois d'avril 2023 au montant de 28 614.83\$.



- 13.2 Voirie locale – réseau routier local (ERL)
- 13.3 Confirmation des honoraires professionnels pour l’audit pour l’année se terminant le 31 décembre 2023
- 13.4 Tournoi de golf annuel “Guy Therrien” au profit de la banque alimentaire de la Petite Nation
- 13.5 Mise en place d’un comité de ressources humaines
- 13.6 Tournoi de golf – levée de fonds pour l’atelier FSPN
- 13.7 Levée de fonds au profit de l’école Saint-Cœur-de-Marie – 30\$
- 13.8 Assemblée générale du Réseau Biblio – 10 juin – 28\$ + taxes par personnes
- 13.9 Lettre d’appui pour l’organisme Des Forêts et des Gens – Volet 4
- 13.10 Offre de service de couverture incendie municipalité de Boileau

14. Période de questions

15. Varia

16. Levée de la séance

23-05-73

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE l’ordre du jour soit accepté tel que déposé avec ajout des points 13.11 à 13.16 et demeure ouverte à toute modification.

Adoptée à l’unanimité.

4. Rapport du maire

Monsieur le maire dépose son rapport.

5. Rapport des délégations

6. Période de questions

23-05-74

7. Adoption des procès-verbaux du 13 mars 2023 et du 11 avril 2023

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

Que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk adopte les procès-verbaux du 13 mars et du 11 avril 2023.

Adoptée à l’unanimité.

8. Correspondances

- 8.1 Travaux de voirie montée Trudeau
- 8.2 Résolution 23-04-59 réparation chaussée route 323
- 8.3 Prolongation du programme TECQ – 31 décembre 2024

9. Voirie

9.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois d’avril 2023.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport de l’inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois d’avril 2023.



10.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)

Mme Boudreault a assisté à deux réunions au sujet du projet minier du Lac à la Loutre. Une donnée par l'OBV RPNS qui élabore un mémoire qui sera envoyé au Ministère.

Sur la préservation des réserves d'EAU et l'autre donnée par la Coalition KLAIM qui a participé à une rencontre avec le ministère des Mines et Forêts sur le développement harmonieux des territoires miniers. Une rencontre avec les citoyens sur le sujet a été demandée au conseil, réponse à venir ?

11. Sécurité Incendie

11.1 Rapport du Service Incendie

Madame Danielle Longtin dépose le rapport du mois d'avril 2023.

12. Loisirs et cultures

12.1 Rapport des loisirs

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport du mois d'avril 2023.

12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

13. Affaires municipales / Résolutions

23-05-75

13.1 Listes des comptes à payer du mois d'avril 2023

SUR PROPOSITION de monsieur Michel Bisson;

Que les comptes à payer du mois d'avril 2023 au montant de 28 614.83\$ soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois d'avril qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale

23-05-76

13.2 Voirie locale – réseau routier (ERL)

ATTENDU QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk est en droit de recevoir une subvention relative au programme d'aide à la voirie locale -Volet entretien du réseau local (ERL) du ministère des Transports;

ATTENDU QUE le montant de la subvention est de 132 222\$;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk informe le Ministère (MTQ) que le total des frais admissibles au volet ERL (dépenses de fonctionnement, investissement en équipement) pour l'année 2022 est de 158 617\$

Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement) :

- Dépenses relatives a l'entretien d'hiver : 61 703\$
- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver : 211 851\$
- Dépenses d'investissement :

Pour un total : 273 554\$



QUE le conseil de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk informe le ministère du Transport du Québec des véracités des frais encourus tels que présentés;

ET QUE ces montants ont bel et bien été dépensés pour les routes locales 1 et 2.

Adoptée à l'unanimité.

23-05-77

13.3 Confirmation des honoraires professionnels pour l'audit pour l'année se terminant le 31 décembre 2024

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Elaine Juteau;

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte la soumission de 12 000.00\$ + taxes applicables pour l'audit et la préparation du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la firme MPA Société de comptables professionnels agréés inc.

Adoptée à l'unanimité.

23-05-78

13.4 Tournoi de golf annuel "Guy Therrien" au profit de la banque alimentaire de la Petite Nation

ATTENDU QU'un tournoi de golf au profit de la banque alimentaire aura lieu le 13 juin 2023 au club de golf Montpellier;

ATTENDU QUE monsieur Hugo Desormeaux et madame Louise Boudreault désirent y assister;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE madame Danielle Longtin réserve 2 billets au montant de 45\$ chacun et que les frais reliés au déplacement soient remboursés.

Adoptée à l'unanimité.

13.5 Mise en place d'un comité de ressources humaines

Remis à une séance ultérieure

23-05-79

13.6 Tournoi de golf – levée de fonds pour l'atelier FSPN

ATTENDU QU'un tournoi de golf au profit de l'atelier FSPN aura lieu le 9 septembre 2023 au club de golf Montpellier;

ATTENDU QUE monsieur Hugo Desormeaux désire participer au souper et que monsieur Pierre Bérubé désire participer au tournoi de golf ainsi qu'au souper;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE madame Danielle Longtin réserve les places pour monsieur Hugo Desormeaux (souper 50\$) et monsieur Pierre Bérubé (tournoi et souper 120\$) et que les frais reliés au déplacement soient remboursés.

Adoptée à l'unanimité.

23-05-80

13.7 Levée de fonds au profit de l'école Saint-Cœur-de-Marie – 30\$

ATTENDU QU'une levée de fonds au profit de l'école Saint-Cœur-de-Marie de Ripon aura lieu le 17 juin 2023;



ATTENDU QUE monsieur Hugo Desormeaux désire y assister;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE madame Danielle Longtin réserve la place pour monsieur Hugo Desormeaux au coût de 30\$ et que les frais reliés au déplacement soient remboursés.

Adoptée à l'unanimité.

23-05-81

13.8 Assemblée générale du Réseau Biblio – 10 juin – 28\$ + taxes applicables par personnes

ATTENDU QUE l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio aura lieu le 10 juin 2023 à Gatineau;

ATTENDU QUE madame France Legault, responsable de la bibliothèque et madame Louise Boudreault désirent y assister;

ATTENDU QUE les frais sont de 28\$ plus taxes applicables par personne.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE madame Danielle Longtin réserve les deux places pour mesdames France Legault et Louise Boudreault et que les frais reliés au déplacement soient remboursés.;

Adoptée à l'unanimité.

23-05-82

13.9 Lettre d'appui pour la coopérative Des Forêts et des Gens – Volet 4

ATTENDU QUE madame Katrine Dubé est venu rencontrer madame Julie Paradis afin d'expliquer le projet de la coopérative Des Forêts et des Gens;

ATTENDU QUE la coopérative des Forêts et des Gens désire l'appui de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE madame Danielle Longtin envoie la lettre d'appui suggérée par la coopérative Des Forêts et des Gens comme suit :

C'est avec beaucoup d'intérêt que la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk désire appuyer l'initiative de la Coopérative des Forêts et des Gens de mettre en place un programme d'activités nature. Ces activités ont, entre autres objectifs, de favoriser l'épanouissement de la communauté, de valoriser de saines habitudes de vie et de faire rayonner les milieux naturels à potentiel écotouristique de la région.

Certaines activités s'offriront aux jeunes, d'autres aux adultes, enfin certaines seront offertes pour les gens de tous les âges. Les citoyens des huit municipalités concernées par le Fonds région et ruralité pourront d'ailleurs participer à ce programme gratuitement ou à faible coût. Les thèmes variés, tels que la cueillette de champignons comestibles et médicinaux, la vannerie, le tannage de peaux, l'identification des arbres et la thérapie en nature, pour n'en nommer que quelques-uns, sauront intéresser une clientèle diversifiée.

Se donnant pour buts de stimuler la curiosité, d'éveiller un sens des responsabilités à l'endroit de l'environnement et des relations à soi et aux autres, le programme nature des Forêts et des Gens apparaît comme un projet inspirant et bénéfique pour la population. C'est donc avec intérêt que la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk appuie et encourage cette initiative entrepreneuriale régionale.

Adoptée à l'unanimité.



23-05-83

13.10 Offre de service de couverture incendie municipalité de Boileau

ATTENDU QUE la Municipalité de Boileau n'a plus de couverture incendie présentement;

ATTENDU QUE les municipalités de Namur, Notre-Dame-de-la-Paix et Saint-Émile-de-Suffolk ont déposées une offre de service conjointement pour la couverture incendie de l'ensemble du territoire de la Municipalité de Boileau en date du 17 avril 2023;

Il est proposé par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE le conseil municipal informe la Municipalité de Boileau que l'offre de couverture incendie déposée en date du 17 avril 2023 sera valide jusqu'au 12 mai 2023.

Adoptée à l'unanimité

13.11 Comité d'analyse du projet minier la Loutre

Remis à une séance ultérieure

23-05-84

13.12 Avis de motion – abris d'auto amovible – projet pilote

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Michel Bisson qu'à une séance ultérieure, un règlement 23-003 concernant la réglementation sur les abris d'auto amovible – projet pilote sera présenté pour adoption à une séance ultérieure. De plus, monsieur Michel Bisson dépose une copie du projet de règlement à la table du conseil pour étude et considération.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité.

23-05-85

13.13 Constat d'infraction – 9588-15-4053 – Bâtiment complémentaire sans permis

ATTENDU QUE le propriétaire du lot ci haut mentionné contrevient au règlement sur les permis et certificats 17-003 à l'article 31;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction pour la construction d'un bâtiment complémentaire sans permis.

Adoptée à l'unanimité.

23-05-86

13.14 Constat d'infraction – 9588-15-4053 – lot 4 675 513 - agrandissement du bâtiment principal sans permis

ATTENDU QUE le propriétaire du lot ci haut mentionné contrevient au règlement sur les permis et certificats 17-003 à l'article 31;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction pour l'agrandissement du bâtiment principal sans permis.

Adoptée à l'unanimité.



23-05-87

13.15 Constat d'infraction – 9589-20-3334 – 4 675 551 - pour véhicule non immatriculé

ATTENDU QUE le propriétaire du ci haut mentionné contrevient au règlement de nuisances 19-001 à l'article 8;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE monsieur Pierre Blanc, inspecteur en bâtiment et environnement, procède à l'émission d'un constat d'infraction pour le véhicule non immatriculé.

Adoptée à l'unanimité.

23-05-88

13.16 Amendement au programme TECQ 2019-2024

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Elaine Juteau;

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux N°3 ci jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des six années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques;

ET QUE le conseil a pris connaissance de la programmation établissant les priorités des travaux à effectuer;

ET QUE le conseil a pris connaissance du budget préliminaire élaboré par André Pilon ingénieur;



ET QUE le conseil municipal accepte cette programmation et que celle-ci soit déposée auprès du ministère par André Pilon ingénieur.

Adoptée à l'unanimité.

14. Période de questions

15. Varia

23-05-89

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale